

# Une facture à 200 millions pour reloger la Commission

**LUXEMBOURG** - Quatre bâtiments sont prêts à accueillir les exilés du Jean-Monnet. Reste à s'accorder sur les termes financiers.

Les prises de contact entre le gouvernement luxembourgeois et la Commission européenne se sont accélérées ces derniers jours pour trouver une solution, courant février, au relogement des collaborateurs de la Commission européenne installés dans le bâtiment Jean-Monnet.

Exposés à l'amiante (quatre cas reconnus) mais aussi à des risques d'incendie dans un bâtiment plus que vétuste, les fonctionnaires et les agents contractuels attendent une solution avec impatience.

Concernant la localisation, il ne fait plus aucun doute que les services du Jean-Monnet déménageront à la Cloche



**Il est acquis que les collaborateurs du Jean-Monnet iront à la Cloche d'or d'ici la fin de l'année.**

d'or. Quatre bâtiments ont été retenus pour pouvoir les accueillir. Il y a l'ancien bâtiment de PwC, le centre Drosbach mais aussi deux immeubles dans la rue Eugène-Ruppert en parallèle de la route

d'Esch. Les discussions se poursuivent sur les participations financières du gouvernement et de la Commission.

Selon diverses sources, il est question de 200 millions d'euros pour une mise aux nor-

mes, l'installation du mobilier, le déplacement d'un data-center et les loyers à payer pendant cinq ans. Un dixième de la somme aurait déjà été libéré par la Commission.

**Patrick Théry**